



RAPPORT DU MAIRE

Au mois de novembre de chaque année, je dois vous présenter, conformément à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire concernant la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge sur les points suivants :

- 1- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 ;
- 2- Le dernier programme triennal d'immobilisations ;
- 3- Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation de l'année en cours ;
- 4- La rémunération et les allocations de dépenses des membres du Conseil ;
- 5- Les orientations générales du budget 2012 ;
- 6- Le programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 ;
- 7- La liste des entreprises dont les contrats ou le total des contrats dépassent 25 000\$ entre le 2 novembre 2010 et le 1 novembre 2011.

**1- États financiers au 31 décembre 2010 :**

Les états financiers pour l'année 2010 ont été préparés par les comptables agréés Jules Bélisle et Bruno Chrétien de Raymond Chabot Grant Thornton, lesquels ont vérifié la situation financière de la Municipalité. Ces états financiers ont été déposés lors de l'assemblée ordinaire du 7 mars 2011.

Au 1 janvier 2010, le surplus accumulé était de 431 999\$, plus le surplus de l'exercice de 189 487\$, moins la somme attribuée au financement des investissements en cours 273 617\$, le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2010 est donc de 347 869\$.

Pour le projet d'assainissement des eaux usées, depuis le début du projet en 2007, la municipalité a dépensé : 4 369 128\$  
les subventions reçues sont de : 3 203 232\$  
le coût net du projet est de : 1 165 896\$

**2- Programme triennal d'immobilisations :**

Le programme triennal d'immobilisations prévoyait pour l'année 2011 des dépenses pour les projets :

- Travaux majeurs de voirie : la rue Courville et 1,2 km sur le rang Sainte-Anne ont été asphaltés.
- Entretien des bâtiments : 10 fenêtres de l'Hôtel de ville ont été changées;
- Véhicule incendie : acquisition d'un camion citerne.

**3- Indications préliminaires de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 :**

Voici la situation au 31 octobre 2011

Revenus budgétés au 31 décembre 2011	1 160 861\$
Revenus au 31 octobre 2011	1 077 882\$
Dépenses budgétés au 31 décembre 2011	1 160 861\$
Dépenses au 31 octobre 2011	809 854\$



## Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

- Le nouveau camion citerne pour le service de sécurité n'est pas comptabilisé dans ces données car il doit être financé par un emprunt.
- Le programme de redevances sur la taxe d'accise sur l'essence et la contribution du Québec, a été reconduit pour les années 2010 à 2014 et la municipalité recevra un montant total de 476 936\$.

#### **4- Rémunération et allocations de dépenses des membres du Conseil :**

En vertu du règlement sur la rémunération des élus municipaux, pour l'année 2010, la rémunération annuelle du maire est de 6 797,55\$ à laquelle s'ajoute 3 398,78\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 10 196,33\$ alors que la rémunération de chacun des conseillers est de 2 265,50\$ à laquelle s'ajoute 1 132,75\$ d'allocation de dépenses pour un montant total annuel de 3 398,25\$.

#### **5- Orientations générales pour l'année 2012**

Suite à une consultation avec les membres du conseil municipal et la directrice générale, voici ce vers quoi nous porterons nos orientations pour l'année qui vient :

##### **Le traitement des eaux usées**

Mise en marche et opération du système d'épuration; les raccordements étant complétés respectant les égouttements des réseaux tant sanitaires que pluviaux; les déficiences étant corrigées par les entrepreneurs ou en voie d'être complétées; la municipalité effectuera le dernier paiement soit la retenue de 5% exigible dans le contrat, entre les parties.

##### **Service des Incendies**

Notre nouveau camion citerne délivré en novembre complètera la flotte de notre brigade en respectant les obligations envers les exigences gouvernementales. Un règlement d'emprunt pour ce nouvel équipement sera effectif pour être inclus dans le nouveau budget. Par contre nous pourrions utiliser pour en payer une partie un montant que nous avons dans notre surplus accumulé. Une bonne façon de ne pas augmenter les taxes.

##### **Internet haute vitesse**

Notre village « désormais » branché, est dans la mire de plusieurs personnes intéressées à venir s'y installer. De plus un groupe de citoyens appuyés par le conseil municipal travaille à faire étendre le réseau de la compagnie Vidéotron à l'ensemble des rangs de la municipalité. En les appuyant nous souhaitons que ce service devienne disponible dans toute notre municipalité.

##### **Développement domiciliaire**

Selon les dernières informations reçues du propriétaire des terrains, ciblés par le développement domiciliaire de Notre-Dame, un entrepreneur serait intéressé par l'achat et la construction de maisons sur cette partie de notre territoire. Nous espérons que leurs négociations parviendront à une conclusion favorable pour les deux parties. De notre côté, nos règlements d'urbanisme et de zonage les aideront à établir des plans qui s'intégreront bien dans notre paysage et notre ensemble urbain.

##### **Bibliothèque Municipale**

La bibliothèque municipale et scolaire fonctionne bien et selon certaines statistiques les emprunts de livres sont en croissance. Durant l'année nous avons vu notre inventaire de bouquins augmenter de plus de 500 volumes. Une bonne partie de cette quantité provient de dons mais l'intérêt principal est l'achat de nouveaux livres soit plus de 200 qui sont soit des nouveautés, soit des séries ou des « best Seller » et qui séduisent bon nombre de nos membres. Merci à l'équipe de la Bibliothèque qui va au devant de nos goûts en matière de lecture.



**La barrière à lamproies**

Nous attendons les entrepreneurs du ministère de la faune du Vermont et de l'état de New York pour commencer les travaux d'implantation de cette barrière à lamproies (unique en Amérique du Nord). Ce ministère a déjà versé l'indemnité prévue et attend sûrement un temps plus sec pour débiter les travaux.

**La taxe d'accise et nos routes**

Les redevances sur la taxe d'accise nous ont permis d'asphalter la rue Courville et une partie du rang de Ste-Anne. L'argent reçu du Ministère est réparti sur trois années soit 2011-12 et 13. Pour 2012, nous projetons de refaire le rang St-Henri mais nous comptons aussi sur l'aide du Ministère qui malgré lui a utilisé notre chemin comme voie de contournement lors de la construction du Pont de Bedford. N'étant pas officiellement une voie de contournement, nous avons, conjointement avec la municipalité de Stanbridge-Station, demandé au Ministère des Transports de prendre des relevés d'usure avant et après les travaux afin que ces derniers puissent constater à quel point l'utilisation de ce chemin par les gros camions a dégradé l'asphalte. Nous espérons qu'ainsi nous pourrons mettre un peu plus sur ce chemin et assurer sa longévité.

**Climatisation de la salle Municipale.**

Pour 2012, nous souhaitons installer la climatisation dans la salle municipale. Plusieurs mariages et fêtes de tous genres y sont célébrés, particulièrement en été. Nous souhaitons ainsi rentabiliser cette dépense car notre salle est très prisée et elle le sera encore plus si elle est climatisée.

**Les Associations**

En 2012, plusieurs projets s'articulent autour des différents organismes de notre municipalité. Tant les loisirs que le CDS, Héritage Stanbridgeois et le Conseil d'établissement de l'école, préparent des projets qui semblent très intéressants et rassembleurs. D'ici quelques temps nous pourrons profiter du travail et de l'enthousiasme des différents participants de ces comités. Des beaux projets pour améliorer notre qualité de vie.

**Conclusion**

Nous sommes toujours dans un contexte économique favorable avec des taux d'intérêts bas. Cette situation nous permet de bonnes conditions pour nos emprunts et ces conditions peuvent aussi tenter les jeunes familles à investir dans l'achat d'un terrain et d'une maison. Profitons-en pour maintenir nos acquis et développer notre potentiel.

Ginette Simard Gendreault, mairesse

**6. Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2012-2013-2014**

Le programme des dépenses en immobilisations sera discuté lors des réunions préparatoires sur le budget et proposé lors de l'assemblée spéciale pour adopter le budget 2012.

**7. Liste des entreprises dont le contrat dépasse 2 000\$ et le total de ces contrats dépassent 25 000\$ pour la période du 1 novembre 2010 au 31 octobre 2011.**

Nopac Environnement	42 713\$	Collectes et transport des matières résiduelles.
Ministre des Finances Québec	85 336\$	Service de la Sûreté du Québec.
Ferme d'Houchenée Senc.	51 026\$	Déneigement des chemins municipaux.
MRC Brome Missisquoi	93 260\$	Quote-part des municipalités, travaux cours d'eau,
Pavage Maska inc..	131 173\$	Travaux de voirie : asphaltage et rapiéçage de routes.
Véhicule Carl Thibault	244 825\$	Camion citerne, service incendie





## Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge

**955.** Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une session du conseil.

Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

Il doit également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité conformément au premier alinéa.

Il doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

Le texte du rapport du maire est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité. En plus ou au lieu de cette distribution, le conseil peut décréter que le texte est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

1980, c. 16, a. 65; 1996, c. 2, a. 395; 1996, c. 27, a. 91; 1997, c. 93, a. 91; 1998, c. 31, a. 56; 2001, c. 25, a. 59.